

MONTGERON-RANDONNEES

Club F.F.R.P. n° 03463

Complexe Omnisports A. Picot
56 rue de Mainville 91230 MONTGERON

Président : Gilles PAQUELIER

port. : 06 35 35 54 86

email : gilles.paquelier@club-internet.fr

site : www.montgeronrandonnees.org



FFRandonnée

REUNION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 19 février 2022

Membres du Conseil d'Administration :

Gilles PAQUELIER	: Président
Alain LENFANT	: 1^{er} Vice-Président
Christian WINKOPP	: 2^{ème} Vice-Président
Jean-Yves DUBOIS	: Trésorier
Gilles BORZAKIAN	: Secrétaire
Dominique BERTHIER	: Membre du Conseil d'Administration (absente excusée)
Christian BOULEAU	: Membre du Conseil d'Administration
Chantal PLANCHON	: Membre du Conseil d'Administration

Invité : Serge LAQUAIRE (présence partielle début de réunion)

Ouverture de la séance par le Président à 17h.

1) Formation

Une formation de niveau brevet est engagée par Mahmoud BOUTKHIL pour l'animation de la marche nordique.

Une autre est en attente de créneau par Manuel HENRIQUES pour l'animation de la randonnée. Ce sont des formations mises en place par la Fédération.

Après discussion sur nos capacités de financement il est décidé d'avancer aux candidats à ce type de formation 20% du coût total engagé (avance non réitérable pour une même formation et une même personne). Cette nouveauté sera applicable à partir de la saison 2022-2023. Si cela s'avérait nécessaire, une anticipation sur la saison en cours pourrait faire l'objet d'une décision ponctuelle du Président avec accord du Bureau.

Rappelons que, jusqu'à présent, ces 20% de frais étaient pris en charge par l'Association après réussite à la formation.

Les 80% de frais pris en charge par la Fédération restent remboursés au candidat après résultat positif à l'examen. L'Association renonce, en l'état actuel de ses finances à prendre le risque d'avancer aux candidats ces 80% de frais pris en charge seulement en cas de succès par la Fédération.

2) Cotisation saison 2022-2023

Ne connaissant pas encore le coût de la licence qui sera pratiqué par la Fédération il est retenu de porter de 8 à 10 € la part de cotisation qui reste à l'Association après déduction de la charge de la licence.

Cet accroissement de ressources absorbera partiellement l'augmentation des dépenses induites par les nouvelles indemnités des frais des animateurs.

3) Bilan d'activité 2021

Le document présenté en séance par Alain a fait l'objet de remarques. La nouvelle version, qui les intègre, est jointe en annexe.

4) Bilan financier 2021

Le bilan financier présenté montrait quelques écarts et devait faire l'objet de vérifications. La version corrigée est jointe en annexe.

Le résultat d'exploitation 2021 est bénéficiaire de 1022 €.

5) Renouvellement des administrateurs

Les 4 administrateurs sortants à la prochaine AG se représentent.

Ce sont : Dominique BERTHIER, Jean-Yves DUBOIS, Christian BOULEAU et Gilles BORZAKIAN

Rappelons que d'autres adhérents peuvent se présenter comme candidats.

6) Membres d'honneur

Le CA approuve la nomination de Gisèle et Serge LAQUAIRE comme membres d'honneur de l'Association en reconnaissance de tout ce qu'ils ont apporté à sa vie et à son développement, particulièrement, mais pas seulement, au cours des 8 années de présidence de Serge.

Cette nomination, à faire valider par l'AG, les dispenserait à l'avenir de payer la cotisation annuelle qui serait entièrement prise en charge par l'association (part FFR + association).

7) Organisation du bureau

Afin de sécuriser le fonctionnement du bureau il est souhaitable de mettre en place un poste d'adjoint au trésorier et au secrétaire. Christian BOULEAU se propose comme secrétaire adjoint.

Il reste à trouver un(e) candidat(e) comme trésorier adjoint, poste techniquement plus exigeant.

8) Prochaine AG du 25 mars 2022

Le Président effectuera les convocations en mentionnant que chacun peut postuler à un des postes du CA en renouvellement. Il demande à recevoir une ou plusieurs des convocations antérieures à titre d'exemple.

9) Site internet

Approbation du devis de 296,30 € proposé pour enrichir le site internet d'un onglet supplémentaire qui permettra de recevoir les comptes rendus de rando et des photos relatives à ces sorties. Il faudra examiner par la suite la problématique d'insertion de photos faisant figurer des randonneurs, certains ayant refusé une telle éventualité.

10) Fête de la ville

La ville souhaite la participation de l'Association à cette manifestation prévue le 25 juin 2022.

Le CA accepte le principe de cette contribution dont il reste à définir le contenu.

Sujets épuisés, la séance est levée à 19 h 15.

Le Président

Le Secrétaire

Documents annexés :

- Bilan d'activité 2021 par Alain (retouché après CA)
- Bilan financier par Jean-Yves (retouché après CA)